

Questions & Answers

Le français suit...

Note: We will continue to update this list with additional questions and answers.
Please refer to our website regularly for the latest information

1. What types of projects does LIFT fund?

Canada LIFTs does not prescribe specific themes. Projects may address a wide range of areas (e.g., gender equality, climate and environmental action, education, health, governance, public engagement), provided they are:

- **community-centred** with a **gender lens**
- developed and implemented with local partners; and
- aligned with principles of **localization, equity, learning, and Do No Harm approach**

2. Can we apply if we are currently running an ongoing project?

If your project is being funded fully or partially by Global Affairs Canada, you are not eligible. If the project does not have Global Affairs funding, then existing or ongoing initiatives may apply if they align with LIFT's objectives and meet the eligibility requirements.

3. How much funding will be disbursed for this call?

\$8 Million for the Catalyst Fund over the life of the project (six years). We are planning for a minimum of 3 calls, and possibly more. The other 2 funds (Momentum and Together) have similar amounts to disburse.

4. Can unsuccessful applicants reapply in future rounds?

Yes. We expect high numbers of applications, so organizations that are not selected may reapply in future funding rounds. Where feasible, light feedback may be provided to support learning and future submissions.

5. What is the application process going to look like for Catalyst?

It will be an online application that multiple people can work on (for example: Canadian and international partner together). We are aiming to keep it easy to understand and complete. It will not be a typical Global Affairs type of proposal but will need to provide enough details to the questions so that we are able to understand what the SMO plans to do.

6. Can projects include environmental initiatives or construction activities?

Please refer to the Stream description. For the Catalyst Stream, construction or renovations are not eligible. For other streams, yes—environmental protection and climate resilience initiatives are eligible. Construction or renovation activities must be clearly described in the application and may require additional due diligence if selected.

7. Is innovation required to be competitive?

No. Canada LIFTs program is different than the FIT program. Innovation is **not required in this new program**. LIFT prioritizes relevance, feasibility, learning, and community-defined success over or experimentation alone. Having said that if your community led project wanted to test an idea that would be eligible for Canada LIFTs funding.

8. Why do we have to register and is there a deadline?

Registration is a requirement if you intend to apply for the Canada LIFTs Catalyst Fund. Without registering, you won't get access to the application form. If for some reason you register and decide later that you don't want to apply, that is fine. You will have to register again for a future call.

9. For the purposes of being considered a registered non-profit, does provincial registration as a society suffice, or is it required to hold CRA-registered charitable status with the ability to issue official tax receipts?

Yes — a provincial society qualifies as a registered non-profit for LIFT. Provincial registration is totally acceptable. An organization does not need to be registered charity with CRA to apply.

Current as of February 19, 2026

Questions et réponses

Remarque : Nous continuerons à mettre à jour cette liste avec des questions et réponses supplémentaires. Veuillez consulter régulièrement notre site Web pour obtenir les dernières informations.

1. Quels types de projets le programme LIFT finance-t-il ?

Le programme LIFT du Canada n'impose pas de thèmes spécifiques. Les projets peuvent porter sur un large éventail de domaines (par exemple, l'égalité des sexes, l'action climatique et environnementale, l'éducation, la santé, la gouvernance, l'engagement public), à condition qu'ils soient

- **centrés sur la communauté** et intégrant une **perspective de genre**
- élaborés et mis en œuvre avec des partenaires locaux ; et
- conformes aux principes de **localisation, d'équité, d'apprentissage et à l'approche « Ne pas nuire »**

2. Pouvons-nous postuler si nous menons actuellement un projet en cours ?

Si votre projet est financé en totalité ou en partie par Affaires mondiales Canada, vous n'êtes pas admissible. Si le projet ne bénéficie pas d'un financement d'Affaires mondiales, les initiatives existantes ou en cours peuvent être éligibles si elles correspondent aux objectifs du LIFT et répondent aux critères d'éligibilité.



3. Quel sera le montant du financement alloué à cet appel ?

8 millions de dollars pour le Fonds Catalyseur sur la durée du projet (six ans). Nous prévoyons au moins trois appels, voire davantage. Les deux autres fonds (Élan et Ensemble) disposent de montants similaires à verser.

4. Les candidats non retenus peuvent-ils présenter une nouvelle demande lors des prochains cycles ?

Oui. Nous nous attendons à recevoir un grand nombre de candidatures. Les organisations qui ne seront pas sélectionnées pourront donc présenter une nouvelle demande lors des prochains cycles de financement. Dans la mesure du possible, des commentaires succincts pourront être fournis afin de faciliter l'apprentissage et les futures candidatures.

5. Comment se déroulera le processus de candidature pour Catalyseur ?

Il s'agira d'une candidature en ligne à laquelle plusieurs personnes pourront travailler (par exemple, un partenaire canadien et un partenaire international ensemble). Nous souhaitons que ce processus soit facile à comprendre et à remplir. Il ne s'agira pas d'une proposition type du ministère des Affaires mondiales, mais il faudra fournir suffisamment de détails aux questions afin que nous puissions comprendre ce que la PMO prévoit de faire.

6. Les projets peuvent-ils inclure des initiatives environnementales ou des activités de construction ?

Veuillez vous reporter à la description du volet. Pour le volet Catalyseur, les travaux de construction ou de rénovation ne sont pas admissibles. Pour les autres volets, oui, les initiatives de protection de l'environnement et de résilience climatique sont admissibles. Les activités de construction ou de rénovation doivent être clairement décrites dans la demande et peuvent nécessiter une diligence raisonnable supplémentaire si elles sont sélectionnées.

7. L'innovation est-elle nécessaire pour être compétitif ?

Non. Le programme LIFT du Canada est différent du programme FIT. L'innovation n'est **pas requise dans ce nouveau programme**. LIFT privilégie la pertinence, la faisabilité, l'apprentissage et la réussite définie par la communauté plutôt que la seule expérimentation. Cela dit, si votre projet communautaire souhaite tester une idée, il serait admissible au financement du programme LIFT du Canada.

8. Pourquoi devons-nous nous inscrire et y a-t-il une date limite ?

L'inscription est obligatoire si vous avez l'intention de présenter une demande au Fonds Catalyseur du programme LIFT du Canada. Sans inscription, vous n'aurez pas accès au formulaire de demande. Si, pour une raison quelconque, vous vous inscrivez et décidez par la suite de ne pas présenter de demande, ce n'est pas grave. Vous devrez vous inscrire à nouveau pour un prochain appel.

9. Pour être considéré comme un organisme sans but lucratif enregistré, suffit-il d'être enregistré à titre de société provinciale ou faut-il également être enregistré auprès de l'ARC à titre d'organisme de bienfaisance et être en mesure de délivrer des reçus fiscaux officiels ?

Oui, une société provinciale est admissible à titre d'organisme sans but lucratif enregistré pour le programme LIFT. L'enregistrement provincial est tout à fait acceptable. Il n'est pas nécessaire qu'un organisme soit enregistré à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'ARC pour présenter une demande.

À jour au 19 février 2026

